

## SUÈDE

**Date des élections:** 15 septembre 1968.

### Caractéristiques du Parlement

Jusqu'à l'entrée en vigueur, en 1971, de la réforme constitutionnelle adoptée en mai 1968\*, le *Riksdag* suédois se compose de 2 Chambres.

— La Première Chambre, ou Sénat, qui compte 151 membres élus pour 8 ans par certaines assemblées communales et renouvelés par huitième chaque année au mois d'octobre.

— La Seconde Chambre, ou Chambre des Députés, formée de 233 membres élus pour 4 ans au suffrage direct.

Le 15 septembre, il appartenait aux électeurs de renouveler la totalité des membres de la Chambre basse, au terme normal de la précédente législature.

### Système électoral

Est électeur tout citoyen suédois — homme ou femme — âgé de 20 ans révolus. Il doit en outre avoir son domicile en Suède; exceptionnellement, les citoyens suédois qui n'ont pas leur domicile légal en Suède peuvent néanmoins demander à exercer leur droit de vote s'ils justifient avoir fixé leur domicile en Suède au cours des 5 années précédant l'élection. Les rôles électoraux sont mis à jour chaque année.

\* V. Section *L'évolution parlementaire dans le monde*, p. 20.

Pour être éligible à la Chambre des Députés, il faut être âgé de 23 ans révolus et jouir de ses droits civils; celui qui a été déclaré en faillite frauduleuse, celui qui fait l'objet d'une condamnation pour délit électoral (corruption) n'est pas éligible.

Les députés sont élus dans 28 circonscriptions électorales, au scrutin de liste, sans vote préférentiel ni panachage. Les partis ne sont pas autorisés à conclure des apparentements.

Les sièges font l'objet d'une répartition proportionnelle, dans chaque circonscription, selon la méthode d'Hondt et en employant comme diviseurs successivement: **1,4** , 3, 5, 7, etc.

### **Considérations politiques générales et déroulement de la consultation**

La principale inconnue du scrutin était de savoir si le Parti social-démocrate, au Gouvernement depuis 1932, allait succomber à l'action combinée de l'usure du pouvoir et de l'offensive concertée de ses adversaires de la droite et du centre. Lors des précédentes élections de 1964, ce Parti avait marqué un net recul et, depuis, les électeurs norvégiens et danois ayant manifesté leur désaffection à l'endroit des socialistes, on pouvait s'attendre à ce que le même phénomène se produisît en Suède.

La campagne électorale avait fait ressortir l'existence d'une crise du logement, la menace de chômage et les difficultés de la politique fiscale, mais le thème essentiel en fut la nécessité de changer — ou non—de gouvernement. Les formations modérées (Parti libéral et Parti du centre) s'étaient mises d'accord sur un programme de rechange, que le Parti conservateur (droite) appuyait partiellement sans y adhérer formellement. Ces trois groupes politiques voulaient susciter l'impression qu'ils étaient en mesure de gouverner ensemble le pays ; mais cette coalition semblait dépourvue de cohérence et elle ne parvint pas à s'affirmer. L'électeur préféra sans doute laisser le Gouvernement au pilote expérimenté dont le passé offrait une relative garantie de sécurité malgré les problèmes du moment plutôt que de tenter l'aventure avec une équipe par trop disparate.

Enfin, il est juste de noter l'effort intensif du parti gouvernemental, qui mobilisa tous ses militants ainsi que les syndicats et réussit à faire voter les abstentionnistes dont les voix lui avaient fait cruellement défaut en 1964. Il renouvela son programme et son style rendus plus dynamiques et plus proches de la jeunesse.

Les sociaux-démocrates, qui obtiennent la majorité absolue des suffrages (50,1 %) — soit un gain de 2,7 % — et de sièges (125) — soit un gain de 12 — connaissent là leur plus grand succès depuis 1940. Ce phénomène s'accompagne d'une chute du nombre des suffrages et des sièges du Parti communiste, qui perd cinq mandats et 76 000 voix, passant de 5,2 % à 3 %. Tel est le tribut payé, pense-t-on généralement, aux événements de Tchécoslovaquie en dépit des réserves exprimées par les dirigeants communistes suédois au sujet de l'intervention militaire dans ce pays.

Au centre, on assiste à une mutation significative. Le Parti libéral perd, avec 9 de ses sièges et 3,5 % des suffrages sa position de premier parti de l'opposition dite « bourgeoise » au profit du Parti du centre, qui progresse de trois mandats et passe de 13,2 à 16,1 %. Ainsi s'achève la transformation en un parti national vigoureux d'un groupe issu de la fusion de deux formations agrariennes. La projection de cette nouvelle « image de marque » est largement le fait du leader centriste, M. Gunnar Heldlund, dont la bonhomie jointe à une grande expérience politique ont su conquérir l'électorat urbain. Quant aux conservateurs, on peut parler de stabilité à leur propos. Bien qu'ils aient réalisé un léger gain de 0,2 % avec 88 000 suffrages, ils perdent un siège. Enfin, relevons que l'Union démocrate-chrétienne n'a pas eu droit à l'attribution de sièges; le pourcentage de ses suffrages passe de 1,8 à 1,5 %.

Une caractéristique du scrutin de 1968 réside en la très forte participation électorale (89,3 %). Quant au vote par correspondance, il a été très élevé — 5, 1 % des suffrages exprimés — et a nettement favorisé le Parti conservateur et le Parti libéral qui lui doivent le premier 4 sièges et le second 11 mandats.

Signalons enfin que les élections au futur Parlement monocaméral de 350 membres auront lieu en septembre 1970. M. Tage Erlander,

le Premier Ministre socialiste, a fait savoir qu'il comptait se retirer de la scène politique avant cette date. Chez les modérés, il est question d'une fusion des Partis libéral et du centre, qui se disputent une clientèle électorale très voisine. Mais M. Hedlund y est hostile pour le moment. Il ne fait pas de doute qu'une telle fusion aggraverait l'isolement dans lequel se trouve la droite conservatrice. Celle-ci, consciente d'ailleurs de cette situation, cherche à se rapprocher du centre bien que ce dernier, s'il gouverne un jour le royaume, risque de le faire avec les voix mais contre les idées de la droite.

## Données statistiques

### 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre des Députés

Nombre d'électeurs inscrits. . . . .	5 445 333
Votants. . . . .	4 861 901 (89,3 %)
Bulletins nuls ou blancs. . . . .	32 522
Suffrages valablement exprimés . . . .	4 829 379

Formation politique	Suffrages obtenus	0, %	Nombre de sièges à la Chambre des Député
Parti social-démocrate. . . . .	2 420 242	50,1	125 ( + 12)
Parti du centre. . . . .	779 818	16,1	39 (+ 4)
Parti libéral. . . . .	724 899	15,0	34 (— 9)
Parti conservateur. . . . .	670 478	13,9	32 (— 1)
Parti communiste. . . . .	145 172	3,0	3 (— 5)
Union démocrate-chrétienne. . . . .	72 411	1,5	—
Divers. . . . .	16 359	0,4	— (— 1)
			233

2. Répartition des sièges aux 2 Chambres  
entre les groupes parlementaires

	Sénat	Chambre des Députés
Groupe social-démocrate	79	125
Groupe du centre . . . .	20	39
Groupe libéral . . . . .	26	34
Groupe conservateur . .	2fi	32
Groupe communiste . . .	1	3
	<hr/>	<hr/>
	151	233

3. Répartition des parlementaires des 2 Chambres  
par catégories professionnelles

Cadres. . . . .	64
Femmes au foyer. . . . .	.11
Fonctionnaires et employés. . . . .	.148
Ministres. . . . .	.15
Propriétaires et chefs d'entreprises. . . . .	.114
Travailleurs. . . . .	.32
	384

4. Répartition des parlementaires par sexes

	Sénat	Chambre des Députés
Hommes. . . . .	.134	197
Femmes. . . . .	.17	36
	151	233

**S**

*5. Répartition des parlementaires par classes d'âge*

(Classe d'âge	Sénat					Total	Chambre		
	Socia- listes	Libé- raux	Cen- tristes	Con- ser- vateurs	Com- mu- nistes		Socia- listes	Libé- raux	C tr
25-34. . .	—	1	—	—	i	2	g	2	
35-44. . .	5	1	—	—	—	0	25	4	
45-54. . .	22	6	s	s	—	44	44	LO	
55-64. . .	40	11	g	14	—	74	42	15	
65-74. . .	11	7	<b>a</b>	<b>a</b>	—	24	5	<b>a</b>	
75-79. . .	1					1			
						151			

---